

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BAYONNE - 6401 - Actes des sociétés (A) -
Dépôt le 04/10/2024 - 6707 - 2018 B 00031 - 429 774 177 - 3 Z H

3 Z H

Société par actions simplifiée au capital de 69.984 €
Siège social : Centre International d'Affaires
24, boulevard Marcel Dassault
Biarritz (64200)
Siren 429 774 177 RCS BAYONNE
(la « **Société** »)

**EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 28 JUIN 2024**

SIXIEME RESOLUTION

Mandat du Commissaire aux Comptes

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur la gestion de la Société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2023 et constatant que le mandat de la société ACA NEXIA, commissaire aux comptes titulaire de la Société, arrive à échéance avec la présente assemblée,

prend acte qu'en application de l'article L.227-9-1 al.2 du Code de commerce, la Société ne réunit plus deux des trois seuils déterminés par l'article D.221-5 du Code de commerce,

décide, sur proposition du Président, de ne pas renouveler son mandat et, conformément aux dispositions légales, de ne pas pourvoir à son remplacement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

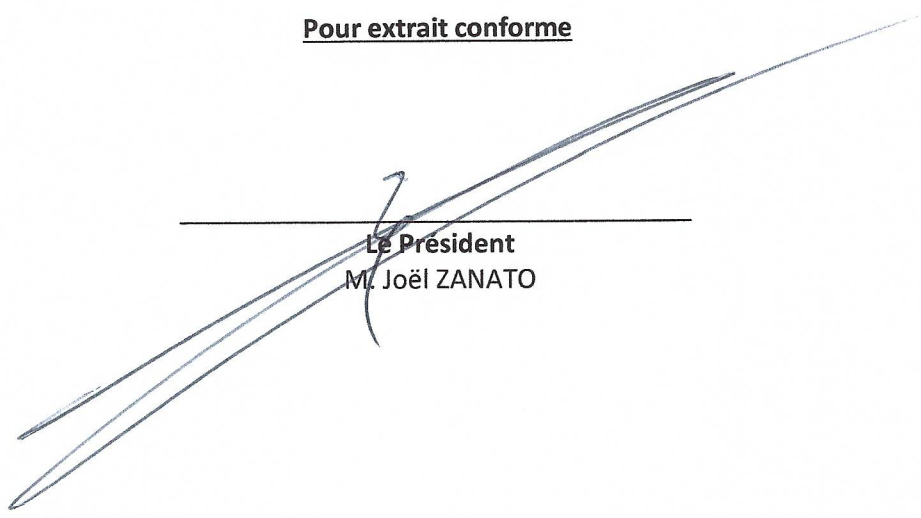
Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur la gestion de la Société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2023,

confère tous pouvoirs au Président à l'effet de signer tous extraits des présentes, et au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de publicité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme



Le Président
M. Joël ZANATO